

Le Cercle des Entrepreneurs du Futur

en association avec



**Grand Prix de la Réflexion pertinente
et impertinente**

2007

Communication présélectionnée

**Il n'est pas d'autre développement possible qu'un
développement qui soit durable**

Pierre Dagallier

Les lauréats 2007 du Grand prix de la réflexion pertinente et impertinente du Cercle des Entrepreneurs du Futur

Le jury du Cercle des Entrepreneurs du Futur a remis le mercredi 12 décembre 2007 le Grand Prix de la réflexion pertinente et impertinente.

Créé à l'attention des chercheurs, des consultants ou autres professionnels pour enrichir la réflexion pertinente et impertinente sur des thèmes émergents et controversés concernant l'entrepreneuriat et le développement durable d'activités dans les territoires, et qui peuvent être utiles aux entreprises.

Les gagnants des trois **Grand Prix** d'un montant de 5 000 € sont :

- **Monsieur Jean-Pierre Chevalier**, professeur titulaire de la chaire de matériaux industriels, métalliques et céramiques au Conservatoire National des Arts et Métiers pour sa communication sur les *Nouveaux vieux matériaux et les enjeux du 21ème siècle : développement durable, énergie et CO2*,
- **Madame Marjorie Jouen** qui travaille à Bruxelles au Comité des régions et est conseillère externe pour l'Association Notre Europe pour sa communication sur *le développement local endogène, parent pauvre des stratégies de développement ?*
- **Monsieur Pierre-Frédéric Ténière Buchot**, gouverneur du Conseil Mondial de l'Eau, membre de l'Académie de l'eau et vice-président du Programme Solidarité Eau et conseiller en stratégie chez CANDIZ pour sa communication sur *l'apostasie durable*.

Un **Prix spécial** d'un montant de 5 000 € a été décerné à Madame Maria Nowak, économiste, spécialiste du microcrédit et présidente de l'association pour le droit à l'initiative économique (A.D.I.E) pour sa communication sur *l'entrepreneuriat : 50 000 personnes en difficulté créent leur entreprise*.

Trois **Prix** d'un montant de 2 500 € ont été attribués à :

- **Madame Rose-Marie Grenouillet**, chargée d'études à la préfecture de région Basse Normandie pour sa communication sur *L'Agenda 21 et actions de développement durable, des outils de management au service de l'innovation ou de la pollution*,
- **Monsieur Emmanuel Faivre**, docteur en géographie, Université de Franche-Comté, Laboratoire ThéMA, UMR CNRS pour sa communication sur les *Infrastructures de transport et développement: le nécessaire changement de paradigme*
- **Monsieur Régis Moreau**, docteur en sociologie et enseignant-chercheur à l'Université catholique d'Angers pour sa communication sur *La spirale du succès entrepreneurial*.

Les sept nominés seront publiés dans un numéro spécial de **Population et Avenir** à paraître en mars 2008.

Le prix sera renouvelé pour l'année 2008 avec une extension aux thèmes de l'innovation et des services.

Il n'est pas d'autre développement possible qu'un développement qui soit durable, puisque s'il ne l'était pas, la société ou la collectivité serait amenée à périr. Comment nos collectivités peuvent-elles trouver en elles-mêmes la sagesse de faire éclore cet épanouissement nécessaire qui s'appelle Développement Durable ?

Introduction

Risques écologiques, malaises sociaux, oui, la question du développement durable est pressante. De plus, La FAO annonce que le monde pourrait nourrir 12 milliards d'hommes : nous sommes 6 milliards, et pourtant 850 000 d'entre nous souffrent de la faim.

Il est donc nécessaire de se poser la question de ce que veut dire « développement ». Le terme de « développement » n'est pas porteur uniquement de quantitatif, mais également de qualitatif. Il évoque aussi la vie : une plante se développe, elle croît dans l'espace puis s'épanouit. Pour l'humanité, croître dans l'espace, c'est produire toujours plus, c'est la « croissance ». Il est temps aujourd'hui d'entrer dans la phase qualitative du développement, dans l'épanouissement de nos sociétés.

Un développement seulement porté sur la croissance engendre une profusion cancéreuse en certains endroits du monde, une sclérose en d'autres endroits...

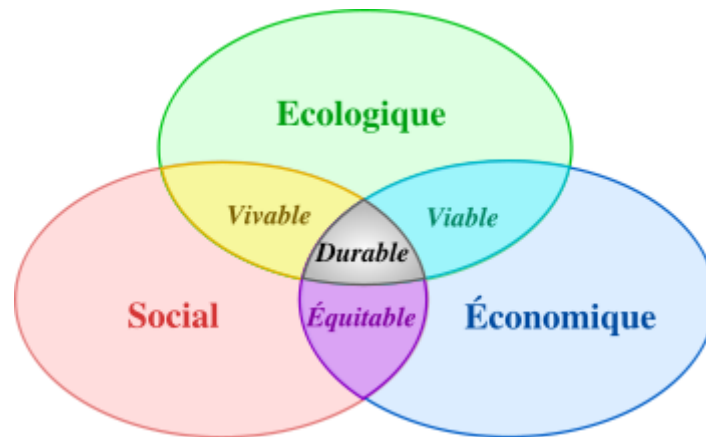
Ces développements sont pathologiques car ils ne sont pas « conduits » (pas pour les mêmes raisons !). L'enjeu du développement durable, c'est de trouver une « conduction », un sens...

Le « sens » a trois significations : c'est à la fois une direction (aller dans le bon sens ?), une signification (ça a du sens !), et un organe de perception (ouvrir ses sens) : accorder ces trois sens, c'est trouver la vie au cœur du développement.

1 Le développement durable « savonnette »

1-1 Un jeu de forces inefficaces

Et si la conception même actuelle du développement durable était une fausse piste ?
Le développement durable est généralement présenté comme ci-dessous :



Les activités humaines doivent concilier les contraintes venant de trois horizons qui sont souvent en tension : l'environnement est bafoué par des industries pour des questions de rentabilité, le respect de certaines conditions sociales coûte cher, le confort pour tous est parfois gagné au détriment d'une qualité écologique, les entreprises doivent équilibrer leurs comptes en réduisant leurs charges salariales, etc... Bon, le terrain commun, restrictif, qui répond à l'acceptabilité sociale, écologique et économique se trouve nommé : développement durable.

Les trois piliers, trois jeux de forces à prendre en considération, à la fois opposés et complémentaires, se présentent comme des épées de Damoclès potentielles. Ce sont les limites à opposer à notre « développement », les rabat joies de la croissance, les empêchements de filer tout droit sur les autoroutes du progrès.

L'heure est à l'endigement des folles envolées de nos activités terrestres. Le schéma est toujours le même : innovation, développement technologique, dépendance économique, abus sur l'environnement, exploitation ou laisser pour compte d'une partie de la population du monde, prise de conscience, réaction, expertise, législation, application de la loi, contournement de la loi, nouveaux « progrès », et donc le cycle recommence avec l'innovation...

Ces cycles, qui se placent à différentes échelles, du très local au mondial, posent la question de la gouvernance des collectivités, et in fine de celle du monde. Ils reposent sur une activité fébrile qui a tendance à se développer de façon consciente d'elle-même mais insensible à son environnement, écologique, social. Celle-ci se trouve alors réfrénée, par une activité de vigilance et de contrôle, conscience du bien commun.

La question du développement durable est donc la question de l'efficacité de ce jeu de forces, basé sur une opposition d'intérêts, dont la gestion collective implique une méfiance à priori des parties en présence.

Bref, le développement durable est une prise de conscience des limites au-delà desquelles nous scions la branche sur laquelle nous sommes assis.

1-2 trois bases bien peu stables

Nous devrions avoir à disposition une « encyclopédie de la méconnaissance du monde », ce serait utile pour considérer notre développement à venir.

Tous les domaines sont concernés, particulièrement ceux qui touchent à la vie, aux cycles de la terre (climat, agronomie...), à l'infiniment grand, comme à l'infiniment petit.

Malgré ces ignorances, dans nos espaces de connaissance partielle, nous sommes assez pragmatiques et développons rapidement des savoir faire qui valorisent ces bribes avec efficacité pour nous doter d'outils, de machines, de techniques qui utilisent les matériaux à notre disposition ; c'est le fameux « progrès ».

La question de l'impact de ce progrès est un nouveau pas dans la conscience que nous en avons. C'est une dimension supplémentaire qui se présente à nous : nous œuvrions jusqu'ici à plat, en deux dimensions, et maintenant nous éprouvons le besoin de nous élever à une troisième dimension, pour prendre de la hauteur, car les interactions engendrées par le « progrès » sont complexes. L'objet d'étude devient le système autant que les plus petites parties qui y sont en action.

La vraie difficulté du développement durable est de trouver le chemin qui monte dans cette dimension nouvelle. Lorsque l'intuition de notre époque nous guide vers ce schéma d'équilibre « durable » entre les exigences d'ordre écologiques, les exigences d'ordre social, et les exigences d'ordre économique, c'est comme si nous parcourions à vive allure ce plan de l'action humaine, pour vérifier que les limites ne sont pas atteintes, que le débordement n'entrave pas la survie de la collectivité. Mais nous restons dans le plan, et n'en dégageons pas la perspective...

Ainsi, la « durabilité » écologique nous conduit à des « normes admises » pour la teneur des eaux en nitrates, pour les doses tolérées de dioxines, ou encore pour la radioactivité. Ces normes sont en perpétuelle évolution selon l'avancement des connaissances, et surtout la connaissance de l'interaction de produits dont les impacts sont connus isolément. La vie se contente difficilement d'analyses sectorielles : elle est holistique par essence.

La question est donc de savoir agir à bon escient, et savoir arrêter d'agir s'il le faut. Il y a, au delà d'une connaissance qui avance, la nécessité de la maîtrise d'une inertie d'action.

La durabilité sociale est plus difficile à cerner : stabilité politique ? Satisfaction des citoyens ? Niveau de vie ? N'oublions pas dans ce domaine que de nombreuses cultures se côtoient dans le monde et que l'appréciation du bien être est différent à Pékin, à Washington, à Paris ou au fond des Cévennes... Le travail des enfants était encore admis récemment dans nos pays européens, le vote des femmes date du siècle dernier, quant à l'esclavage, il faisait partie de la norme sociale chez les grecs (Aristote) ! Est-ce que le salariat d'aujourd'hui, « confortable » pour de nombreuses

personnes, ne sera pas aboli dans un ou plusieurs siècles pour atteinte à la dignité humaine (vente d'une partie de soi-même via le travail) ?

Et la durabilité économique ? Illustrons son côté artificiel ! A la demande d'un petit agriculteur à une commission départementale d'orientation agricole de bénéficier de primes dites à la vache allaitante, il a été répondu que « sa taille était insuffisante pour être viable et que par conséquent les primes étaient en priorité octroyées aux exploitations de taille plus importante ». Or ces primes sont des compensations à la non viabilité des fermes justement, ce qui signifie que plus les cheptels sont importants, plus ils génèrent de déficit... à compenser par des primes ! Et la viabilité économique de l'industrie, lorsqu'elle perçoit des aides des collectivités locales pour préserver leurs emplois précaires ? Par contre vous pouvez traverser l'Europe en avion pour quelques euros : qui assume le déficit, qu'il soit financier, écologique ou social ? Où est l'équilibre entre charges et produits, qui semble-t-il est le B-A BA d'une gestion économique saine. Saine... donc durable ???

Tant que nous en restons à l'appréciation habituelle du développement durable, en le cernant de ces trois directions, nous courons après des normes qui s'appuient sur des savoirs, des jugements sociaux, des réglementations économiques, tous éphémères par essence. Nous cherchons un bien-être que nous ne savons pas évaluer, nous évoluons dans une économie financière, dont la logique ignore les besoins immédiats des individus (il y a des morts de faim dans le monde chaque jour tout de même !) et de la collectivité (quels égards pour l'atmosphère de la Terre ?). Le développement durable est comme une savonnette qui échappe lorsqu'on pense l'avoir pris en main !

Nous ne déclencherons pas un **développement du développement durable** si nous restons dans ce plan. L'enjeu est de faire émerger une intelligence collective, qui soit à la fois une ouverture permanente à la perception du vrai et une faculté d'intégrer en temps réel les connaissances (effet de serre ou pas effet de serre ?) mais aussi les valeurs nouvelles (le travail des enfants est-il acceptable ? Peut-on s'approprier le vivant par des brevets ?), c'est-à-dire qui dégonfle petit à petit l'encyclopédie de la méconnaissance du monde, qui redonne pied à l'économie auprès des besoins des hommes, qui permette à chaque individu de trouver place au sein de sa communauté d'accueil.

2 Les enjeux liés aux technologies

2-1 technologies : y voir clair pour agir juste

A l'avènement du chemin de fer, des voix s'élevaient car l'innocuité de la vitesse sur la physiologie humaine n'était pas prouvée. Maintenant personne ne conteste ce moyen de transport...

Voyons trois sujets de nature très différente qui sont – entre autres - aujourd'hui d'actualité : les organismes génétiquement modifiés, les émissions électromagnétiques (téléphonie mobile, wifi, microondes, etc.), et l'exploitation civile de l'énergie nucléaire.

Si un jour la preuve est faite du risque pour la santé humaine ou l'environnement lié aux ondes électromagnétiques, ce sera « relativement facile » d'y mettre un terme :

il suffit d'interrompre les foyers d'émission. A l'inertie du « système » près, c'est-à-dire à sa capacité de réagir. Combien de temps faut-il pour stopper un processus technologique et économique entre le moment où on sait qu'il faut l'arrêter et le moment où tout est hors circuit (cas de l'affaire du sang contaminé par la VIH) ?

Pour les OGM, c'est très différent : un grain de pollen OGM n'est pas émis d'un poste doté d'un bouton on/off. C'est une intégration technologique au sein d'un processus vivant, qui en adopte donc les détours, les incertitudes, les aléas, les inconnues... Le jour où on reconnaît la nocivité pour l'environnement, ou pour la société, ou pour la salubrité publique, d'une manipulation génétique, alors que le processus est lancé, comment y mettre fin ? La pollution par exemple émise par un colza génétiquement modifié (le pollen GM) s'empare des ravenelles et autres moutardes sauvages alentour, pour affecter toute une chaîne écologique dont on est loin de connaître tous les tenants et aboutissants.

Pour le nucléaire, la situation est encore différente, intermédiaire pourrait-on dire. Car le danger est là prouvé (cf Tchernobyl + ouverture aux armements nucléaires), mais tout est dans le contrôle : échappées radio-actives (voir autour du port de La Hague), maîtrise de la production (sécurité des « moteurs » nucléaires) , transports dangereux de matière radioactive, cibles potentielles d'actes malveillants. Pour se maintenir, il faut entretenir un secret défense, aux antipodes d'une gouvernance conduite en transparence, il faut une protection policière forte. C'est un système social qui est en jeu, où le pouvoir rime de façon inhérente le plus souvent avec mensonge et désinformation.

Si un arrêt des centrales nucléaire était décrété, il faudrait assumer encore pendant des dizaines de générations les déchets nucléaires actuels, c'est-à-dire que l'on gage délibérément la liberté de notre descendance.

Il est clair que la nature des enjeux est spécifique de chaque avancée technologique : (nanotechnologies, thérapies géniques, la liste est longue...).

Quelle maîtrise avons-nous de nos actes ? C'est bien la question, car il faut tout de même bien pouvoir expérimenter, faire l'expérience. C'est l'expérience individuelle qui nous construit personnellement tout au long de la vie, c'est de même l'expérience collective qui fonde les sociétés.

2-2 le droit à l'erreur : une vraie responsabilité

La capacité à faire l'expérience est le fondement du développement humain : « une pensée féconde est en perpétuel devenir, elle épouse l'expérience d'une vie et s'y façonne » (Camus)

Pour la société, la collectivité, c'est la même chose : faire des expériences est nécessaire, mais celles-ci ne doivent pas hypothéquer l'avenir ! Le droit à l'erreur est donc fondamental. A la lumière des trois exemples ci-dessus, on voit que le respect du droit à l'erreur est encore possible pour les micro-ondes, mais absolument impossible pour les OGM, et très contraignant pour le nucléaire.

Simple principe de précaution ? Non, le droit à l'erreur est un processus qui inclut ce principe, mais il est bien plus : il est dynamique. Il admet que notre connaissance est toujours partielle et c'est un éveil sincère et permanent à en savoir davantage, sourd aux revendications sectorielles ou aux intérêts particuliers . Il interroge en outre les

vrais besoins ou les vraies questions sensées trouver réponse dans les solutions technologiques, et mesure l'engagement et la réversibilité des actes entrepris.

Un développement durable de nos sociétés ne sera effectif que lorsque ce droit à l'erreur sera reconnu, et surtout permis par une gouvernance interne, qui l'assumera pleinement .

Si les intérêts économiques engendrent des impossibilités de reconnaissance de mise à nu de la « vérité » (en chacun de nous existe cette tendance à minimiser des effets néfastes de nos actes si ceux-ci nous offrent du confort), éventuellement sous couvert d'une législation aménagée à cet effet (collusion du politique et de l'économique), alors ce droit à l'erreur n'est pas une réalité.

Plus les intérêts d'ordre économique interfèrent avec l'ordonnance juridique, celle qui régule les relations entre individus, moins la connaissance de la vérité n'a de pouvoir, moins le développement qui en résulte est durable. Les OGM , qui représentent des profits potentiels énormes se voient la voie ouverte grâce à une juridiction (Europe, France) – ou plutôt pour l'instant une non-juridiction permissive - soucieuse de préserver ces intérêts actuels ou futurs, au détriment d'autres savoir-faire qui impliquent des techniques respectueuses du droit à l'erreur (faire des semences paysannes).

L'ascendance du pouvoir économique sur le pouvoir politique a pour conséquence d'empêcher la progression de la « vérité » ; elle s'associe bien souvent à la dissimulation , voire la désinformation ou le mensonge (cas du nucléaire, des OGM...).

Pas plus que ce pouvoir diffus et insidieux du monde des intérêts économiques –et financiers bien sûr-, un pouvoir politique centralisé fort qui décide tout par « science infuse » ne sera à même de découvrir les subtilités vivantes qui rendent vivables les avancées sociales et technologiques, car le meilleur des mondes n'est pas un projet politique viable : il ne laisse pas la possibilité à la créativité inhérente à chaque être humain de s'exprimer. Tout prévoir et tout guider, c'est empêcher le nouveau, l'initiative qui fait le développement individuel. C'est se priver de cette force d'invention, de ce jugement de bien-être, de cette volonté de vie présente dans ce qu'on appelle maintenant la société civile.

Une société ne deviendra durable que si elle ne laisse pas les intérêts financiers tenir les rênes des décisions, si ses chefs trouvent l'humilité de ne pas tout régenter par légitimité du pouvoir, si enfin l'émergence de la vérité trouve son épanouissement dans la liberté de penser, d'éprouver, d'expérimenter, des individus qui sont la vraie substance, la variété, la créativité, la richesse de toute collectivité.

la sagesse du développement durable :

émergence de vérité rapports justes entre les individus actes maîtrisés pour satisfaire des besoins reconnus
--

3 Le Développement durable est un processus de gouvernance interne de nos collectivités.

Les exemples précédents montrent que l'inertie inhérente à tous les choix de société sont de différents ordres : l'inertie technique proprement dite, l'inertie conférée par les enjeux économiques, et l'inertie de l'appareil politique, qui ordonnance, légifère en principe au profit du bien commun.

3-1 séparer les plans sociétaux

Nous voyons là se dessiner trois plans actifs au sein de nos sociétés. Chacun de ces plans est sous l'égide de considérations distinctes :

- l'aspect technique est du ressort du savoir de la connaissance, de la conscience que nous pouvons prendre des impacts, et aussi pourquoi pas de notre conception morale. Dans les exemples précédents, nous avons vu que la maîtrise de la technologie, sa mise au point, ses améliorations, et aussi son impact, ses effets évidents ou peu à peu mis en évidence, demandent un éveil permanent, une attitude interrogative, une ouverture à la découverte possible à tous moments. Nous pourrions élargir cette considération de la technique en disant que ce plan est le champ de la conscience humaine, le **domaine culturel** dans toutes ses composantes :

- * scientifique bien sûr, fondée sur la connaissance du moment
- * éthique et philosophique, avec des considérations morales
- * artistique également, avec le sens de l'esthétique par exemple

- l'aspect économique est du ressort de la circulation des marchandises et des services. C'est en principe le lieu où les besoins de la population trouvent satisfaction. La finance, qui met à disposition l'argent nécessaire aux achats, est devenue, par le truchement du « pouvoir » d'achat la régente de ce domaine qui est le théâtre d'une bataille d'intérêts qui s'organisent pour se préserver ou se développer. Ces intérêts ont donc tendance à s'opposer pour s'affirmer en tant que producteurs, consommateurs, ou encore intermédiaires. La concurrence y est la règle, parfois via des stratégies d'entente. Mais à y regarder de près, c'est la coopération entre compétences diverses qui fait force dans le **domaine économique**.

- L'aspect politique intervient dans la régulation, les lois, les normes à appliquer. Pour cela, il faut puiser dans les connaissances, dans la « moralité » de nos sociétés, et son rôle est incitatif d'une part, prohibitif d'autre part. Exécutif, juridique et législatif sont les trois fonctions – indépendantes en démocratie, comme nous le recommande Montesquieu dans « l'esprit des lois » - qui lui reviennent. Le **domaine politique** fait le lien avec l'économique en lui permettant d'exister tout en respectant les valeurs de la société et la connaissance qu'elle a du monde. En outre, elle doit donner les moyens à cette « connaissance – vérité » d'émerger sans se figer.

Nous avons dans ces distinctions un éclairage possible et fécond de notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité.

La liberté est de toute évidence l'attribut du domaine culturel, l'égalité celui du domaine politique, et la fraternité..., celui du domaine économique.

Le tableau ci-dessous est un essai pour penser jusqu'au bout, « méditer » l'effet induit par cette mise en phase ou au contraire l'effet induit par la confusion : que veut dire mettre de la liberté dans le domaine économique ? Ou bien qu'est-ce qu'une égalité volontariste pourrait impliquer dans le domaine culturel ? Une fraternité politique ?

CHACUN A SA PLACE !!

	culturel	Politique	Économique
liberté	<i>Ouverture diversité</i>	anarchie	Expansion -nisme
égalité	Répression obligation	<i>Implication du citoyen</i>	égalitarisme
fraternité	Risque de sectarisme	copinage	<i>Collabora- tion</i>

3-2 articuler ces domaines entre eux

Une fois que la distinction est faite entre ces plans, et que les qualités spécifiques qui doivent les régir sont reconnues, il faut les organiser, les articuler entre eux. Car pour fonctionner, l'économie a besoin de cadres légaux, de même que l'Etat a besoin de prélever des impôts sur les acteurs de l'économie. Mais les expertises doivent avoir leur liberté (on parle d'experts indépendants), pour que les savoirs, les connaissances ne soient pas sous l'influence d'intérêts financiers, comme d'intérêts liés au pouvoir politique.

Distinguons, oui, mais trouvons aussi un rapport juste entre ces trois sphères. Alors elles exprimeront leurs plines compétences spécifiques, pour un agir global en connaissance de causes et d'effets, et avec une mobilité et une réactivité qui rendra possible le droit à l'erreur ; Cette nouvelle mise en prospective est l'enjeu du développement durable.

3-3 exemples : le paysage agricole et le Grenelle de l'environnement

331 La formation du paysage agricole est sous l'effet de ces trois plans d'influence :

- la technique, le savoir-faire du paysan est en premier lieu le facteur qui façonnera le paysage : est-il un agriculteur-éleveur ou seulement l'un ou l'autre ? Est-il soucieux de la biodiversité au sein de son « exploitation » ? Va-t-il adopter une méthode intensive, raisonnée, biologique, bio-dynamique ? L'encadrement technique a-t-il de l'influence (les groupements de développement agricole, les techniciens des coopératives ou bien des chambres d'agriculture), la mécanisation est-elle poussée ou pas, etc. Toutes les conceptions de l'agriculture (agri business ou soin au paysage), la maîtrise du savoir-faire agronomique, les outils spécifiques, tout cela bien sûr pose sa marque sur les territoires .
- L'aspect réglementaire est de plus en plus présent aujourd'hui dans nos campagnes : droits à produire, quotas, obligations de jachères, éco- conditionnalités de certaines primes, encouragements à certaines cultures, primes à l'extensivité, éligibilités des cultures irriguées aux primes, normes sanitaires des élevages... Certains agriculteurs vont jusqu'à établir leurs emblavements à partir de calculs basés sur la rentabilité des primes distribuées par la PAC (Politique Agricole Commune) (des logiciels ont été développés pour cela).
- Enfin, le marché auquel l'agriculteur s'adresse est d'une influence capitale : le cours du blé ou de la viande, la vente en circuits industriels ou en proximité régionale, mais aussi en amont le cours du pétrole et son influence sur le coût de la mécanisation (développement de systèmes de culture sans labour par ex), le prix des transports, etc.

Ces trois influences peuvent être dissonantes ou en accord, avec des résultats variables : tirer vers une agriculture industrielle au détriment des écosystèmes (concentration d'élevages intensifs en Bretagne, plaines de monocultures...) générer des zones incultes (montagnes difficiles), ou encore préserver ou soigner des paysages bocagers à forte biodiversité...

C'est bien une articulation correcte de ces trois plans qui pourra générer des paysages souhaités par la collectivité en fonction de connaissances agronomiques, pédologiques, écologiques, en lien avec les besoins des fermes, des consommateurs, des communautés diverses ; elle pourra engendrer une « intelligence collective » à la mesure des enjeux repérés, pour des réalisations concrètes et réalistes.

Un paysage, c'est la résultante de l'empreinte de l'homme, plus particulièrement l'agriculteur, bien nommé paysan. Si la compétence de ce dernier est la composante la plus active, que les besoins pour lesquels une production est mise en œuvre sont en lien au territoire et ses habitants qui ont intérêt à bénéficier d'un paysage accueillant, que les règlements s'adaptent aux conditions spécifiques, alors le paysage prend un caractère vivant, il peut évoluer par une gestion de coresponsabilité territoriale, en accord avec ceux qui font le territoire, de façon durable.

Si l'orientation est influencée par des règlements conçus à Bruxelles par des compromis entre des considérations de marchés internationaux et des objectifs plus

ou moins sociaux, la vie interne des paysages est évidemment bien différente et se traduit sur le terrain parfois brutalement...

332 Le Grenelle de l'environnement récemment (printemps été 2007) mis en route par l'actuel gouvernement français est intéressant pour illustrer cette mise en prospective.¹

D'un accord commun des participants, c'est un nouveau processus de dialogue qui s'est amorcé : syndicats agricoles, représentants du patronat, associations écologistes, administration,... , tous sont autour de la table pour « jouer le jeu ». Les propositions fusent et se posent sur la table ; elles peuvent alors être expliquées, justifiées éventuellement, réfutées. Même si tout le monde n'approuve pas tout le monde, cette façon de faire, nouvelle car non frontale, pour aboutir à un panel de propositions communes a le mérite de faire se rencontrer les partenaires, ce qui aboutit à remplacer l'ignorance habituelle par une reconnaissance et une estime des uns des autres. On voit là la vertu de la concertation pour atteindre ensemble un but. On pourrait penser que les ingrédients d'un travail tripartite sont réunis : présence du pôle compétence « libre », avec les associations expertes en environnement (FNE notamment), présence de l'administration, qui cadre et rappelle les règlements en vigueur –plus ou moins appliqués, les associations sont là pour le dire !- et présence des représentants du monde économique, patrons, syndicats, agriculteurs... Les trois pôles sont là, distincts et rassemblés pour s' « articuler » autour de propositions sur les thèmes abordés au sein des six groupes de travail constitués.

Oui, mais avec quelles règles ? Quelle méthode a été clairement signifiée pour que la constitution de ces groupes soit validée (donc reconnaissance de compétence adaptée) et que le résultat de leur travail ait une valeur (reconnaissance de la crédibilité du résultat à venir) ?

En effet , il faut que la question soit posée : tout le monde dont on a besoin est-il là, y-a-t-il des compétences qui ont été écartées du processus ?

Ensuite, les groupes doivent avoir un mandat clair : sortir des propositions « consensus », pour que les responsables politiques y puisent leurs lois de demain à leur gré ? Ou bien faire un travail avec les partenaires pour que les propositions soient non pas un consensus qui ne fâche personne, mais un aboutissement éclairé de toutes les contraintes et de tous les savoir-faire des partis en présence ? Dans le premier cas, on peut être écouté, mais aussi bien contourné par la suite, car rien n'indique le processus à venir. Dans le deuxième cas, on est pris au sérieux et on sait que c'est ici que la « prospective » peut et doit avoir lieu, sans lieu équivalent par ailleurs. Les propositions issues de ce travail seraient efficaces en regard des problèmes à résoudre, et réalistes en regard des acteurs en présence qui devront vivre avec si elles deviennent des décisions. Cela demande au mandataire - le gouvernement- une sincérité, et un lâcher prise qui est un engagement concret à respecter un mandat donné en toute transparence et avec un protocole de contrôle objectif à la clef.

En l'absence de ces gages de sincérité, on crée d'abord une division : ceux qui sont autour de la table et les autres. Cette division se poursuit d'elle-même au sein des équipes de travail : ceux qui font confiance et ceux qui se méfient . Beaucoup d'énergie est ainsi perdue par une méfiance engendrée par l'absence de méthode.

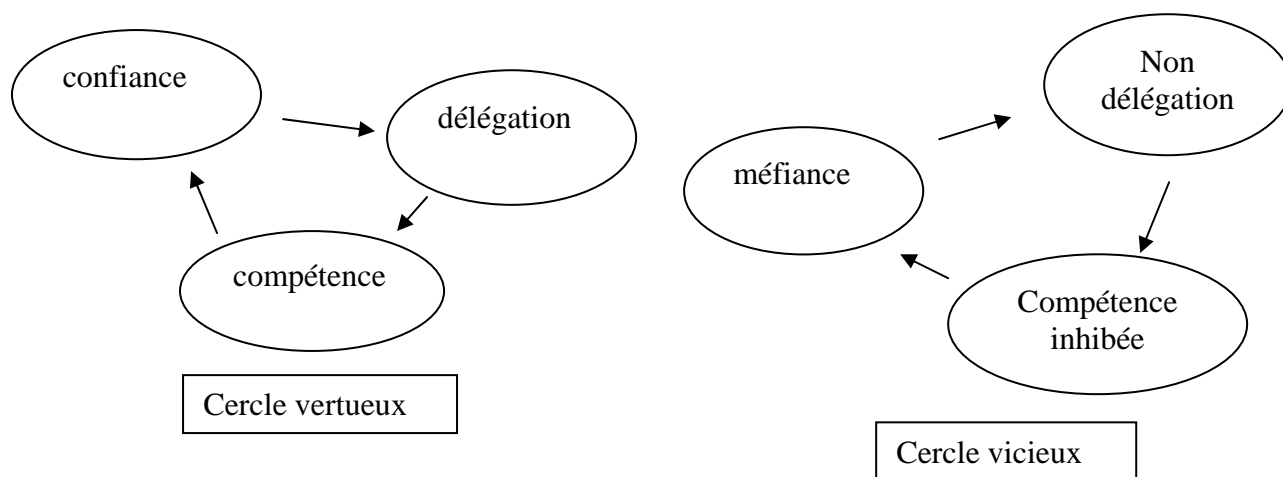
¹ A l'heure d'imprimer ces lignes, le grenelle de l'environnement n'est pas achevé

Car le capital confiance repose seulement sur une parole –celle du président de la république en l’occurrence- qui a décrété nécessaire le grenelle de l’environnement.

3-4 Un processus de confiance sociale

Sincérité d’engagement, mise en présence des compétences nécessaires, approfondissement des sujets, propositions réalistes, garantie d’application ; c’est ainsi que chacun, à sa place et pour son mandat exercera toute la responsabilité qui lui incombe dans l’établissement de plans d’actions. Il s’agit d’amorcer un cercle vertueux où la compétence engendre la confiance, qui elle-même engendre la délégation ; celle-ci renforce une compétence pour laquelle la confiance est alors renouvelée...

A l’inverse, des règles ambiguës, un processus mal compris ne peut pas lever une méfiance sur laquelle ne peut se baser une délégation de compétence, cantonnant celle-ci à une consultation sans réelle prise de responsabilité...



Un processus de confiance se crée en annonçant clairement la volonté de coopération, et en l’accompagnant d’une méthode de travail où, chacun trouvant sa juste place, et assuré de celle-ci, peut donner en sincérité toute sa compétence, au profit de la collectivité.

C’est dans de tels groupes de concertation que les trois forces actives de nos sociétés (celle qui cultive la compétence, s’approchant le mieux qu’elle peut de la « vérité du moment », celle qui met en lien la capacité de produire des biens, des marchandises, des services avec les besoins des citoyens –sur les plans individuels et collectifs-, et enfin la force politique qui régit les lois et les applique), se trouveront en coopération plutôt qu’en compétition. Une intelligence collective émergera alors et éclairera les autorités en charge du développement de nos sociétés. Il s’agira alors pour elles non plus d’une « prise de pouvoir » mais de se mettre au service d’une nouvelle vision engendrée par ce processus vertueux. Celle-ci pourrait s’appeler vision prospective, et son application serait le véritable développement durable.

Ce processus aurait la propriété de se conduire par lui-même pour produire en même temps l'orientation du développement, sa mise en application pratique par des propositions réalistes appropriées, et la conscience toujours éveillée à l'impact des erreurs possibles, pour des rectifications–améliorations qui rendraient ce développement durable par essence.

« Tout accroissement de la puissance de comprendre est un accroissement de la puissance d'agir » Spinoza

4 Tout se passe entre l'individu et la collectivité

4-1 générer une intelligence collective

Ce qui fait la substance du développement de nos sociétés vient des individus qui la composent.

Or l'individu se développe lui-même au sein de la société, et pour ce faire, il ne part pas de nulle part : avant d'être opérationnel, il est nourri par sa communauté d'accueil. Ensuite, son propre développement est une contribution au développement de l'ensemble.

La fonction d'accueil de l'individu par la collectivité n'est pas seulement un investissement pour l'avenir dont elle peut attendre un retour : elle est, par elle-même, en construisant la pédagogie ou encore la médecine par ex, féconde pour le développement de la société.

Il y a donc co-développement.

Mais le développement global n'est pas la simple somme des développements individuels, car entre les individus existe un espace, qu'on peut qualifier de sociétal, qui appartient à tous. Ce bien communautaire est indispensable à la collectivité comme à l'individu. Il est d'ordre naturel –la terre, l'eau, l'air, le paysage, ...- d'ordre industriel –infrastructures, monuments,...- d'ordre culturel –connaissances, arts, philosophies,...-. Il est à la fois héritage et édification permanente, à la fois naturel et culturel.

Le développement de nos sociétés est durable si cet espace commun peut être pris en considération de façon à permettre toujours le développement des individus à venir dans la société.

Il y a donc une double préoccupation : la société doit permettre l'épanouissement des individus, c'est finalement son rôle. Ce faisant, elle s'enrichit d'initiatives toujours nouvelles. L'individu doit en se développant, prendre en compte le reste de la société. Il ne doit pas amputer celle-ci pour son propre compte.

Mais cet équilibre n'est pas donné harmonieusement à priori. L'individu conscient de lui-même –son ego- développe une tendance anti-sociale. La société, elle, aura tendance à inhiber l'expansionnisme individuel pour se préserver.

Mais en accueillant les valeurs de chacun et en sachant les mettre à profit jusque dans les lois, et dans la pratique économique, la société s'enrichit de chaque individu tout en maîtrisant à la fois les excès de tel individu ou groupe d'intérêts, et en guidant ses orientations économiques en regard de ses besoins.

Cette gouvernance peut naître si une concertation méthodique s'installe entre le pôle détenteur des valeurs, et des compétences « libres », le pôle régulateur soucieux d'égalité, et le pôle de production économique, utilisant les compétences dans un cadre respecté (lois du travail par ex, droit des sociétés...) pour des besoins identifiés.

On a alors affaire à un processus « intelligent » de la collectivité qui valorise ses capacités, écoute ses aspirations tout en régulant les excès. Son économie ne devient plus prédatrice des biens communs, mais devient l'alliée de chaque individu, facteur de développement humain, où la croissance devient « croît sens ».

La troisième dimension, qui confère la perspective, est alors en création : une sensibilité nouvelle apparaît, qui appartient au collectif . C'est comme si un organe sensible au « durable » permettait de donner au développement le sens propre aux hommes qui le composent, de l'orienter en conséquence.

Quatre temps sont nécessaires à la pratique du développement durable :

1 La distinction des trois domaines de la réalité sociale : leur reconnaissance engendre une responsabilité accrue au sein de chaque domaine, et un respect – non ingérence - des domaines les uns vis à vis des autres.

2 L'articulation de ces domaines entre eux et en eux . Celle-ci est un dialogue au sein de groupes de concertation ou « conseils », qui engendrent une confiance sociale si les règles sont bien claires :

- s'assurer que la configuration autour de la table n'oublie personne (et qu'il n'y a personne en trop !)
- Mandater le conseil pour aboutir à des propositions réalistes, efficaces, assumables, acceptée, et assurée de la collaboration de chacun.
- Désigner le lieu de prise de décision finale (politique, économique, culturel, à quel niveau, à quel endroit)
- Indiquer le processus de mise en application
- Prévoir une évaluation indépendante, avec rendu auprès du conseil.

3 La mise en application

4 L'évaluation.

4-2 Changer le monde ?

Des voix s'élèvent dans le monde pour en changer le « développement » : dénonciation d'injustices, impasses écologiques, aberrations financières...

Une école semble dire : tout est affaire de conscience ; alors, travaillons sur nous-même, parcourons le monde de façon didactique, éveillons les concitoyens aux urgences de la planète. Lorsque suffisamment de monde sera présent à ces nécessités, le monde changera de lui-même.

Une autre école réclame des réglementations mondiales pour endiguer les abus, pour redonner une place digne à tous les laisser pour compte de la planète, pour interdire les pollutions, ... C'est comme un appel à un gouvernement mondial qui aurait autorité sur toutes les cultures.

Entre le pouvoir de l'individu, isolé, et le pouvoir d'une autorité mondiale, inexistante, la gouvernance durable interne des sociétés serait une solution qui semble plus réaliste. Elle est partout possible en s'appuyant sur l'existant, du niveau le plus local au niveau mondial. C'est une façon de rendre efficaces les aspirations contenues dans chacune de ces deux écoles, partagées aujourd'hui par un nombre croissant de citoyens (25% aux Etats-Unis, les « créatifs culturels » de Paul Ray). En donnant une place et un pouvoir au sein des sociétés à un pôle libre de pensée, de culture, d'analyses, celles-ci renoueront avec le développement, un développement qui aura par construction un sens, le sens que les citoyens veulent lui donner, alors que la démocratie, nécessaire mais non suffisante peine à reconnaître ces valeurs, car houspillée par les intérêts de la finance. C'est cette prise en compte efficace qui fera la durabilité du développement.

5 Le droit à l'expérimentation

Pour conclure, il faut envisager l'amorce concrète de ce processus.

Tout d'abord, il est dans l'air du temps : concertation, expression de la société civile autour de valeurs fortes, urgence des questions sociales, mondiales, environnementales. De nombreux dialogues sont amorcés dans les divers agenda 21, en France et dans le monde.

Ensuite, nous devons comprendre que c'est l'économie qui peut donner les moyens de ce développement. A tous les niveaux des territoires, c'est elle qui a le plus souvent le dernier mot, finances à la clef obligent... Peser sur les règles du FMI, ou sur les banques centrales est sans doute possible, mais relève pour l'instant de la revendication, qui ne met pas le citoyen lambda « en pouvoir » ; il ne l'est d'ailleurs pas davantage lorsqu'il s'insurge contre certaines pratiques d'acteurs économiques ou financiers .

L'économie est d'une complexité telle que nous nous en remettons à des spécialistes, qui finalement excellent dans les analyses après coup sans pour autant se substituer à la main invisible du marché. Bien sûr, nous pouvons prendre notre courage à deux mains pour en étudier les ficelles et proposer des changements « démocratiquement » auprès de nos élus ; ou bien soyons soi même élus !

Mais en attendant ? Entre réclamer l'idéal sans grande chance d'obtenir satisfaction et rester précurseur d'une objection de conscience qui peine à faire tâche d'huile, nous pouvons imaginer des révolutions modestes mais qui portent en elles leur perspective de grandir. L'ambition réelle, c'est de se doter de la capacité à répondre localement comme globalement au défi du durable.

Par exemple, se constituer en associations de concertation économique pour orienter la production en fonction de besoins identifiés, et ceci à partir de valeurs partagées (protection de l'environnement par ex), c'est possible mais demande un militantisme à tous crins (vécu !). Cette substitution volontaire à la main invisible du marché n'est pas spontanée. Cependant des initiatives à des échelles diverses se font jour aux quatre coins du monde qui associent les partenaires de l'économie

autour de valeurs partagées. (l'agriculture est assez naturellement au cœur de ces initiatives : AMAP en France, Ecovida au Brésil par ex)

Nous proposons concrètement un pas de plus en l'organisant à partir d'un outil pragmatique, qui serait alors le pilier autour duquel une concertation économique pourrait avoir lieu : pour résumer, il s'agit de créer une monnaie génératrice d'économie circulaire au sein d'associations d'entreprises écologiquement et socialement responsables.

Une partie de la richesse produite par ces entreprises est souvent non reconnue à sa juste valeur : la partie sociétale et la partie écologique. Cette richesse ne doit pas alimenter les gouffres d'une économie financière, elle doit pouvoir rester au sein de ces associations pour en permettre le développement : c'est ce que cette monnaie « associative » permettrait. (une proposition développée est en cours d'élaboration ; elle sera soumise à diverses fondations, en lien avec des territoires et groupes d'acteurs économiques partants pour l'expérimentation.)

Conclusion

Un développement non durable qui s'emballe, c'est une locomotive à arrêter, c'est aussi des aiguillages à maîtriser. Courir devant pour alerter, mettre des panneaux indicateurs, c'est ce qu'aujourd'hui les bonnes paroles, les accords mondiaux timides, les actes isolés d'opposition font désespérer.

Mais pourtant du travail est réellement fait, des idées sont florissantes, des initiatives sont sur les starting blocks. Tout un potentiel humain, en bonne intelligence avec les exigences de notre temps est là, mais n'est pas « en pouvoir ». On saurait argumenter sur les directions à prendre, on aurait les moyens de techniques appropriées au respect des équilibres écologiques, on pourrait responsabiliser les hommes chacun dans leurs communautés d'appartenance. La substance humaine est là, mais non reconnue.

Y a-t-il quelqu'un dans la locomotive et des aiguilleurs quelque part ? Plutôt que de se mettre en travers sur la voie de façon désespérée, perdue d'avance pour endiguer notre train, donnons nous les moyens d'accéder aux manettes vacantes. Il ne s'agit pas d'une **prise de pouvoir** par quelques illuminés qui ne feraient sans doute pas mieux que l'existant, mais d'un **don de pouvoir** aux individus porteurs d'initiatives.

Organiser avec méthode et respect les trois domaines de la vie sociale que sont l'économique, pour satisfaire nos besoins, le politique pour réguler nos relations, le « culturel », pour exprimer l'essence même de notre humanité, c'est reconnaître chaque individu dans ses aspirations à la liberté – de penser ! -, à la justice entre nous, à la collaboration économique. Finalement c'est doter la société d'un sens du durable, qui permet d'intégrer le sens que les hommes veulent y mettre, tout en rendant possible la direction voulue ensemble. C'est se mettre en pouvoir de réaliser le monde que nous souhaitons vraiment.

Bibliographie

Sacquet Anne-Marie Atlas du développement durable éditions Autrement, 2002

Schiva Vandana, *la guerre de l'eau* éditions Parangon 2002

Nouyrit Henri, *Fraternité, égalité et liberté* éditions Triades 2002

Steiner Rudolf, *fondements de l'organisme social* éditions EAR 1985

Perlas Nicanor, *la société civile: le troisième pouvoir*, éditions Yves Michel, 2003

Lindenau Christoph: *les forces germinatives de la tri-articulation sociale* nouvelle éditions APMA 2005

Dagallier Pierre, *une économie responsable pour une agriculture vivante* éditions Terre Ferme – MCBBD 2000

Derruder Philippe et Holbecq André-Jacques, *les dix plus gros mensonges sur l'économie*, édition Dangles, 2007

Charest Gilles , articles : *la communication sociocratique, et résoudre nos problèmes en trois temps, trois mouvements*, publication interne Sociogest

Biodynamis numéro hors série N° 9 les biens communs éditions MCBBD

Sites internet divers, dont : Agir pour l'environnement, ministère de l'environnement et du développement durable, Fédération Nationale de l'Environnement